

L'ORDRE

ET LA MARCHE

DE L'ENTRÉE TRIOMPHANTE

DES SOLDATS PATRIOTES

DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE,

PROVINCE DE LORRAINE,

Avec le ROI, la REINE, & le DAUPHIN, Madame ROYALE & Madame ELISABETH, reconquis pour la ſeconde fois, à Varenne, le 21 juin, 1791, trois lieues des frontieres.

Grand Diſcours de M. Barnave au Roi, à l'entrevue des commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale,

La réponſe du Roi aux commiſſaires.

AUJOURD'HUI, à 3 heures après midi, ſe ſera l'entrée triomphante des braves ſoldats pa-

triotes du Département de la Meuſe, & autres qui accompagneront glorieuſement les voitures du Roi fuyard avec ſa famille. Jaloux de leur victoire & pour donner plus d'authenticité à leur patriotiſme, ils ne les abandonneront qu'après les avoir dépoſés à l'Hôtel-de-Ville, où ils recevront de tous les bons citoyens de la Capitale les témoignages de la plus vive reconnoiſſance, du grand ſervice qu'ils viennent de rendre à la nation.

Vingt-cinq milles hommes de gardes nationales, bien en ordre, formeront le corthége. Les huſſards de Lauzun, avec la cavalerie, partie de Paris pour ce ſujet, ouvriront la marche, après leſquels feront tous les tambours des différens détachemens qui formeront cette armée, & au centre de laquelle ſera la voiture du Roi. M. Mangin, Garde national de Varennes, & fils de M. Mangin, député à l'Aſſemblée Nationale, celui qui a reconnu le premier le Roi, la Reine & la famille Royale, ſera à cheval devant la voiture, accom-



pagné du maître de poste St.-Menehould, qui les à fait arrêter, à côté desquels seront les deux jeunes gens, nommés Paul Leblanc & Joseph Ponsant, qui, malgré la résistance & les menaces des postillons & des courriers, les ont empêchés de passer outre, en leur déclarant qu'ils alloient tirer sur eux s'ils résistoient davantage. Messieurs Latour-Maubourg, Barnave, & Péthion, seront à cheval autour de la voiture du Roi. Le corthége sera terminé par la cavalerie & quelques dragons chasseurs de Royal Lorraine.

La haie sera bordée, de droite & de gauche, par les bataillons de Paris, depuis, la Villette jusqu'à l'Hôtel-de-Ville & de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à l'Assemblée Nationale, en passant le long des Quais, à travers le jardin des Thuileries, de là entrera à l'Assemblée, où il rendra compte de sa conduite & fera peut-être connoître le sujet de sa fuite. En sortant de l'Assemblée, le Roi, la Reine & la famille Royale seront conduits au château des Thuileries, où ils

ſeront gardé mieux que jamais, puiſqu'il y aura de plus qu'à l'ordinaire deux gardes nationaux dans les chambres même où ils coucheront comme à l'ordinaire.

DISCOURS

SIRE,

VOTRE départ inattendu a cauſé la plus grande conſternation dans la Capitale, & offroit la plus affreuſe calamité à tout l'empire françois; calamité qu'entraîne ordinairement lo ſéparation d'un Monarque avec ſes ſujets. Les François, toujours conſtans dans leur fidel attachement pour leur Roi, n'ont vu qu'avec regret cette démarche inconſidérée; mais auſſi, raſſurés par le patriotiſme qui embrâſe tous les Citoyens du royaume entier, ſe conſoloient ſur leur unanimité. Ce qui faiſoit entrevois l'impoſſibilité où vous êtiez de ſortir du cein d'une chaîne de freres.

Qu'il eſt glorieux pour les enfans de la liberté, d'avoir reconquis & arraché des mains de la méchanceté leur Souverain, qui s'en eſt déclaré, & qui à juré, d'en être le reſtaurateur, le défenſeur & ſon plus ferme appui ! . . . Les voilà qui vous environnent & qui vous jure le plus ſolemnellement, de ſacrifier leur vie & juſqu'à la derniere goute de leur ſaug, plutôt que de ſouffrir lâchement qu'aucun ennemi de l'ordre publique ne ſortit des bornes que lui preſcrive la plus juſte des lois que les François ont jamais connue.

C'eſt dans cette intention qu'ils vous accompagnent, & c'eſt par des vues de ſageſſe que l'Aſſemblée Nationale nous a députés vers vous, pour vous manifeſter l'intérêt qu'elle prend à votre retour vous aſſurant la ferme conſtance où elle eſt pour le maintien de la conſtitution qui doit aſſurer protectrion, liberté, & conſolider le bonheur des François.

REPONSE DU ROI.

MESSIEURS,

Je ſuis fort ſenſible aux intérêts que vous prenez de ma perſonne & de ma famille, une reconnoiſſance éternelle ſera le prix des bons offices qne vous interpoſez en ma faveur, aſſurant le peuple que jamais aucun Monarque de l'univers n'a mieux que moi reſſenti les conſéquences de l'amour de ſon peuple ; & dans ces principes que je veux maintenant être dévoué pour la vie ; & lerſque je ſerai à Paris, par la voie de l'impreſſion, je ferai connoître plus amplement mes intentions : je vous prie, Meſſieurs, de continuer votre miſſion & ne pas me quitter crainte qu'une partie du peuple mal-intentionné ne ſe livre à quelque exéès envers moi & ma famille.

Citoyens, voilà l'inftant arrivé où il nous faut immortalifer à jamais le noble caractère des Français : que notre candeur foit la punition de l'ingratitude la plus grande ; ne nous y tromponf pas, c'eft dans les moment favorables que les ennemis de la tranquillité cherchent à nous tendre des piéges les plus perfides ; c'eft dans les inftans de troubles que tous les moyens font employés pour nous égarer ; ils ne peuvent nous vaincre, ils cherchent à nous déshonorer à la face de l'univers, nous entraînant dans des erreurs au moment où nos pas font environnés de piéges,

Déjouons leurs trames criminelles ; faifons leur voir que nons ne fommes point barbares, que nous fommes fages & modéres dans nos principes, que notre conftitution doit fe faire

682

ſans cruauté, malgré qu'il nous parroîtroit juſte & naturel une vengeance. — Hélas ! la plus belle eſt celle dont - ils ſe flétriſſent & ſe pourſuivent eux-mêmes, ſe faiſant traîner le reſte de leur vie dans l'opprobre & la honteuſe confuſion dont ils ſe ſont couverts ; que notre indignation ſe faſſe connoître par le calme du mépris ; cette vertu triomphera ſur le coupable, & fera connoître à tout l'univers, que ce n'eſt pas peu de choſe d'être Citoyens libres, vertueux, & unis comme le ſont tous les bons Patriotes Français.

NOTA. Il eſt ordonné à tous les Cochers de rentrer leurs voitures à 3 heures apres midi. Il eſt eujoint à tous les citoyens d'illuminer les facades de leurs maiſons.

De l'Imprimerie de LABARRE, au coin de la rue-du Puit & du marché aux Poirées à la Halle.